



Ne pas se tromper de lutte

Publié le 23 septembre 2021 par Michel Limousin



Le gros de la quatrième vague de Covid 19 semble passé et tout le monde espère que la vie va reprendre un cours normal. La vaccination de masse en France après des retards et des incompréhensions donne ses premiers résultats : moins de malades en réanimation et dans les hôpitaux que lors des vagues précédentes. Mais le danger reste présent, des dizaines de morts encore tous les jours. L'émergence de nouveaux mutants reste possible. Le problème principal reste l'absence de vaccination dans les pays pauvres : on parle de moins de 2% de vaccinés en Afrique. Ces pays subissent actuellement des dégâts terribles peu pris en compte. Plusieurs articles de ce nouveau numéro le montrent. Quant aux départements et territoires d'Outre-mer où la vaccination est très en retard, on sait que la maladie y fait rage.

La revendication de libérer les brevets des vaccins détenus par les géants de l'industrie pharmaceutique reste comme jamais d'actualité. La pétition « ICE » européenne pour la levée de ces brevets reste une priorité et notre revue continue d'appeler à la signer. Les promesses de donner ou de fournir les vaccins aux pays démunis reste pratiquement lettre morte. Ceci crée les conditions pour que de nouveaux variants apparaissent et que la pandémie reparte y compris dans les pays les mieux protégés. L'industrie telle qu'elle est organisée au niveau mondial est dans l'incapacité de fournir les 11 milliards de doses demandées par l'OMS. En a-t-elle la volonté ? On voit bien qu'on ne peut faire confiance à ce système dominé par les actionnaires privés. C'est la raison pour laquelle nous donnons dans ce nouveau numéro trois articles expliquant l'intérêt de développer en France un pôle public du médicament.

La vaccination en France a été freinée par des forces hostiles diverses : des « antivax », des mouvements d'extrême-droite plus ou moins masqués, des personnes qui n'ont pas confiance dans la science ni dans la parole des politiques. Certains médias ont joué un rôle délétère dans ces débats. Pour nous, l'essentiel de ces freins tient aux démarches populistes que certains ont adoptées. À l'extrême-droite, cela ne nous étonne pas ; à gauche, c'est relativement nouveau et désastreux. Même des syndicats progressistes ont pris des positions de frein à la vaccination incompréhensibles. Ceci dit, la population dans son ensemble s'est mobilisée et la vaccination s'est diffusée.





Ceux qui ont pensé que lutter contre la vaccination, c'est lutter contre Macron, ont fait une erreur d'appréciation. Oui, Macron et les tenants de la politique néolibérale portent la responsabilité des carences du système de santé français. C'est une longue évolution, jamais démentie par les alternances gouvernementales et nous n'oublions pas que Macron avant d'être président de la République a été ministre de l'économie et des finances, secrétaire général adjoint de l'Élysée etc. Sa responsabilité politique est lourde. Et il n'a pas changé de politique pendant la crise : austérité, fermeture de lits d'hôpitaux, pas de revalorisation de salaires, limitation drastique du nombre de médecins en formation, d'infirmières, pas d'aide en investissement à l'hôpital public, pas de solution sur le surendettement des hôpitaux, pas de politique sérieuse de santé publique, privatisation. Il n'a même pas su ouvrir de nouveaux lits de réanimation pérennes. Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, la situation de la santé en général et des hôpitaux publics en particulier va continuer à se dégrader. Et la crise sanitaire va s'élargir.

C'est sur ces questions qu'il faut se mobiliser. Les partis politiques. Les syndicats. Les différentes organisations de patients et de citoyens. Il ne faut pas perdre de vue l'essentiel. Sur ces bases, des rassemblements peuvent s'opérer. Ce sera une des questions centrales à poser lors des prochaines élections.

Pour citer cet article :

Michel Limousin, « [Ne pas se tromper de lutte](#) », *Les Cahiers de santé publique et de protection sociale*, N° 38, Septembre 2021.

